



RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

(Article 24 du Code de l'Administration communale)

Le Conseil Municipal de la commune de VIX se réunira,
en séance ordinaire le :

LUNDI 20 AVRIL 2026
à 20h30 à LA MAIRIE

ORDRE DU JOUR

- 1) Désignation d'un secrétaire de séance.
- 2) Approbation du Conseil Municipal du 27 mars 2026

AFFAIRES GÉNÉRALES

- 3) Désignation des représentants de la commune du Syndicat à Vocation Multiple des Communes du Marais Sud Vendée
- 4) Election d'un représentant au syndicat mixte e-collectivités au sein du collège des syndicats de communes, syndicats mixtes et autres établissements publics locaux
- 5) Désignation d'un délégué à l'agence des services des collectivités
- 6) Désignation des délégués pour représenter la commune auprès du syndicat mixte du parc naturel régional du marais poitevin
- 7) Désignation des représentants de la commune au comité territorial de l'énergie en vue de l'élection des délégués au comité syndical du SyDEV.
- 8) Désignation du correspondant défense
- 9) Approbation du projet de remplacement du chauffage au restaurant scolaire
- 10) Subvention pour l'association des jeunes sapeurs-pompiers Sèvre-Autize

URBANISME

- 11) Validation d'un alignement

DECISIONS DU MAIRE

- 12) Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations.

QUESTIONS

- 13) Questions diverses.

Fait à VIX, le 13 avril 2026

Le Maire

Jean Claude CHEVALLIER

